



« LE GRAND CONCERT DU ROTARY »

Réunion du comité de pilotage

Mercredi 11 décembre 2019, 18h-19h30

(précédée d'une rencontre consacrée au site du concert, de 17h30 À 18h)

Au Mercure Centre Comédie, 6 rue de la Spirale, Montpellier (salon Chaptal)

CLUB	RÉFÉRENT (ou suppléant)	Coordonnées
Montpellier	Marie-Françoise Chapuis (Relations Publiques, et ADG) Robert Latreille	06 71 20 50 25 chapuis.mf@wanadoo.fr 06 60 91 38 66 robert.latreille@gmail.com
Montpellier Comédie	Michèle Delasson Francisca Digoit (exc.) Jacques Faure (abs.)	06 14 65 83 44 mdelasson@hotmail.com 06 03 56 69 95 franciscadigoit@orange.fr 06 52 01 06 84 jac.faure34@gmail.com
Montpellier Etang de l'Or	Brigitte Poujade (abs.)	06 86 05 33 65 poujade.brigitte1@gmail.com
Montpellier Guilhem	Michel Derderian	06 11 57 03 85 michel@derderian.fr
Montpellier Maguelone	Jacqueline Monleaud Andrée-Mireille Daniault (abs.) Gilles Romieu (Relation aux bénéficiaires)	06 83 89 65 88 monleaud.jacqueline@wanadoo.fr 06 82 85 73 58 andree-mireille.daniault@orange.fr
Montpellier Méditerranée	Jeanne-Marie Barbéris (coordinatrice) Catherine Masse (Trésorière) Alain Chapellier (Site Grand Concert)	06 99 46 98 04 jmbarberis34@gmail.com 06 27 86 52 74 katymasse@gmail.com 06 18 60 38 46 alain.chapellier@gmail.com
Montpellier Odyssée	Charlotte Gausseran (abs.)	06 14 80 63 45 charlotte.gausseran@gmail.com
Montpellier Rabelais	Bernard Olivier (exc.) Suppléant : J.P. Calmels	06 88 38 34 03 bernard.olivier02@orange.fr
La Grande Motte	Josiane Vilchès Martine Marragou (Resp. Comm. et ADG) (exc.)	06 89 32 69 99 josiane.vilches@orange.fr 06 15 18 80 01 martinemarragou@yahoo.fr
Saint Mathieu Pic St Loup	Adrien Gonzalvez (exc.) Suppléant : Marc Brégère, président	06 22 26 16 09 adrien.gonzalvez@wanadoo.fr
Rotaract Montpellier	Estelle Poirault (exc.) Suppléante : Angela Vasquez	0660997316 estelle.poirault@gmail.com
Inner Wheel Montpellier	Fabienne Fau (exc.)	06 07 46 68 41 fau.f@free.fr

Proposition de compte rendu pour la réunion du mercredi 11 décembre 2019

Liste des présents, absents et excusés :

Voir le tableau page 1.

1. LE SITE DU « GRAND CONCERT » (responsable Alain Chapellier), Réunion préliminaire à 17h30, suivie d'une synthèse sur les fonctionnalités du site, à 18h.

(je fusionne le compte rendu de ces deux séquences, car la discussion s'est poursuivie, sans discontinuer, de l'une à l'autre)

Alain Chapellier montre comment se présente le site actuellement, et les onglets dont nous disposons pour les différentes fonctionnalités. Quelques modifications sont apportées, pour plus de commodité d'utilisation, et on constate que ces modifications sont faciles et immédiates.

Le site est désormais ouvert au public à l'adresse : <https://www.legrandconcert.fr/>

À partir du site, on peut accéder directement à la billetterie de l'opéra Comédie, et réserver des places. Les entreprises et sociétés susceptibles de devenir sponsors du concert peuvent voir les différentes offres (formules de sponsoring) sur le site. Mais la signature des bons de commande se fait toujours manuellement, et à travers un rapport personnel du sponsor avec un contact, membre d'un des clubs Rotary organisateurs du concert.

Il existe un espace privé réservé aux membres du COPIL Concert, avec mot de passe. Nous sommes tous désormais dotés d'un login (identifiant), constitué par notre patronyme (avec première lettre en majuscules : ex. : Dupont) : voir le mail reçu d'A. Chapellier le 14 novembre dernier¹. Nous sommes invités, une fois arrivés sur le site, à créer notre mot de passe, qui nous permet d'accéder à l'espace privé.

Dans cet espace sont désormais stockés les documents utiles aux membres du COPIL : matériel de sponsoring, liste des sponsors, compte rendu des réunions...

Le tableau des tracts, réalisé par Jeanne-Marie va bientôt s'ajouter à ces documents.

Le tableau sera modifiable, et nous pourrons y ajouter les noms des participants, pour les séances concernées.

Limitation d'accès :

Les documents insérés sur l'Espace Membres sont confidentiels. Il est entendu que seuls les référents concert et autres membres du COPIL peuvent accéder à l'espace de travail privé. Les login et mots de passe ne doivent pas être communiqués à des tiers (membres de notre club, sponsors) - faute de quoi, nous irions vers des dysfonctionnements.

C'est donc aux membres du COPIL d'aller extraire les documents utiles (bon de commande, RIB etc.), et de les communiquer à leurs interlocuteurs.

Ajout d'un *flash-code* à nos documents de communication :

Suite à sa rencontre avec l'infographiste, Alain nous confirme que la société Les Petites Affiches est outillée pour générer des QR Code, et que l'infographiste peut sans difficulté ajouter des pavés numériques à nos documents.

En « flashant » sur le pavé numérique, on active un lien avec la cible souhaitée. Mais pour que cela fonctionne, il faut préalablement télécharger sur son mobile une application dédiée.

Les supports où nous allons insérer les flash-codes sont :

- les tracts du concert,
- les affiches,
- et aussi, les insertions publicitaires de nos principaux sponsors (lien avec le site de leur société).

Question : vers quel site doit conduire le flash-code apposé sur les tracts et sur les affiches : le site du concert, ou celui de la billetterie ? Il est décidé que ce sera le site du concert.

¹ Le message était le suivant :

chapellier-alain vient de vous créer un compte membre sur le site [Le grand concert du Rotary](https://www.legrandconcert.fr/).

Votre nom d'utilisateur est : (votre patronyme avec majuscule : ex : Dupont)

Vous pouvez dès à présent créer un mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://www.legrandconcert.fr/members/passwordinitial/5dcd8d7430695ba5e4d4b950>

2. POINT SUR LES SPONSORS

Jeanne-Marie B. ayant distribué le tableau d'Adrien G. (liste des sponsors), la discussion se développe brièvement sur ce point.

Nous atteignons actuellement la somme de 14.600€ collectés, en y incluant l'apport du District (subvention de 1400€ cette année). Pour mémoire : en 2019, nous avons obtenu un résultat de plus de 21.000€. L'édition 2018 a été notre meilleure année, avec 24000€ attribués à nos bénéficiaires.

Rappel :

Les photocopies des bons de commande doivent être envoyées à 3 personnes : Adrien G., Catherine M., et Jeanne-Marie B.. Cette dernière voit dans la liste d'Adrien plusieurs noms de sponsors dont elle n'a pas reçu le bon de commande. Or, chacune de ces 3 personnes a une tâche précise, qui rend indispensable le suivi précis des sponsors, avec leur nom, le nom de leur société, leurs coordonnées, la date de leur commande, la formule choisie, la nature de leur insertion publicitaire.

La liste distribuée en réunion sera envoyée sous forme électronique avec le compte rendu.

3. PRESENTATION DE L'OPERATION BENEFICIAIRE DU L'ACTION LIGNES DE VIE 2020, SOUTENUE PAR LA COLLECTE DU CONCERT DU 30 MARS 2020

Gilles Romieu (responsable Relation aux bénéficiaires), présente le projet au COPIL.

Il annonce préalablement que les deux organismes bénéficiaires, l'ICM (service de radiothérapie pédiatrique), et l'hôpital Arnaud de Villeneuve (service d'oncologie pédiatrique), se sont concertés, et sont tombés d'accord sur un projet. Contrairement à nos attentes, ce projet n'est pas présenté cette année par l'ICM et par le docteur Christine Kerr, mais par le professeur Nicolas Sirvent, avec l'accord de l'ICM.

Il s'agit d'un achat de matériel destiné à créer un univers de réalité virtuelle, dans lequel immerger les jeunes patients, afin d'alléger le stress généré par les traitements pénibles comme celui de la chimiothérapie.

Gilles Romieu ne connaît pas encore le type de matériel qui va nous être demandé, ni son prix. Peut-être pourrions-nous faire l'acquisition de plusieurs de ces dispositifs.

Jeanne-Marie demande à Gilles de solliciter un devis de la part du professeur Sirvent, afin d'en savoir plus. Ces dispositifs de création de réalité virtuelle destinés aux patients s'appuient généralement sur l'utilisation de casques vidéo assortis de logiciels, qui permettent de générer un univers en 3D, avec vision à 360°. Remarque utile : il faut penser à faire apposer la mention du Rotary sur le matériel acheté : « offert par le Rotary de Montpellier. »

Jeanne-Marie va contacter Evelyne Renou (responsable Fondation du District), pour lui faire état du changement de programme dans l'achat de matériel, et du changement de bénéficiaire. En effet, nous avons soumis un devis au District 1700, afin d'obtenir la subvention (demande de subvention portée par le club Montpellier Maguelone). Ce devis reposait sur un projet de l'ICM (achat de coussins de confort pour l'installation des jeunes patients en radiothérapie).

La discussion porte ensuite sur la nature des projets que nous pouvons financer, dans le cadre de nos projets rotariens. Jusqu'ici, Lignes de Vie a pu financer des projets de recherche, sous forme de dons à nos bénéficiaires, ainsi que sous forme d'achats de matériel, réglés directement au fournisseur. À présent, il nous est enjoint de ne plus financer que du matériel (dont nous devons réaliser l'achat directement auprès du fournisseur, et au nom de nos clubs).

Vote sur le projet présenté par le professeur Sirvent (une voix par club) : projet adopté à l'unanimité.

4. ACTUALITES RÉCENTES, ET PROSPECTIVE

Actualités récentes :

De bonnes nouvelles nous sont apportées par Marie-Françoise Chapuis :

- *Réponse du traiteur Germain* (partenariat apporté par le club de Montpellier) : Germain donne son accord, pour un prix unitaire de 12€ par convive, à concurrence de 170 personnes (les vins et autres

boissons continuant à être fournis par nos soins). L'augmentation du prix à 12€ était nécessaire, et nous restons à un niveau de prix extrêmement bas.

- *Invitation des personnalités* : le préfet Jacques Witkowski et son épouse acceptent notre invitation. Jean-Louis Comet et son épouse seront là également, et Jean-Louis va nous envoyer son édito, destiné à figurer dans le programme du concert.

Prospective :

Prochaines échéances de notre organisation :

- *Impression du matériel de communication (tracts et affiches, avec flash code)* : Jeanne-Marie contacte l'infographiste pour donner le bon à tirer, et faire réaliser l'impression.
- *Distribution des tracts du concert* :
RAPPEL : Dépôt des tracts à la bagagerie du Mercure Centre. Début de la séance de distribution des tracts : une heure avant le début du concert. Prévoir un quart d'heure de plus, pour aller prendre la quantité de tracts nécessaires à la bagagerie du Mercure. Début de la distribution des tracts : le vendredi 20 décembre, à l'opéra Comédie (opéra *Poil de Carotte*).
 Josiane Vilchès signale qu'il y a des concerts à La Grande Motte, et qu'il serait utile de distribuer aussi des tracts à l'entrée de ces concerts. Les grand mottois se chargeront de cette distribution.
- *Contacts avec les médias à activer et rôle de chaque club* :
 Michel Derderian et le club Guilhem sont à nouveau sollicités pour obtenir des insertions gratuites de notre affiche dans le Midi Libre (édition électronique, et édition papier).
 Marie-Françoise Chapuis recontactera la journaliste du Midi Libre, Emilie Bec, pour obtenir la recension du concert, et l'invitera à y assister ; même chose pour la Gazette, qui avait fait également un article l'an dernier.
 Bernard Olivier et le club Rabelais disposent d'un contact avec Radio France Bleu, à suivre de leur part.
 Jeanne-Marie continuera sa relation avec Radio Aviva grâce à Martine Marragou.
 Jacqueline Monleaud et le club Maguelone se chargent de Radio Maguelone.
 Il faut également suivre Rotary Mag, pour obtenir un article (fait par Adrien G. l'an dernier), et le facebook du District 1700.
 Martine Marragou (resp. Communication) a appelé Jeanne-Marie pour proposer son aide au COPIL : elle se chargera de prospecter les médias avec lesquels nous n'avons pas de contact efficace. Il nous reste justement à essayer France 3, le plus difficile : ce sera donc pour Martine.
- *Préparation du programme du concert* :
 Le mois de janvier va être consacré à la mise en place des différents textes du programme. Tous les documents doivent parvenir directement à Jeanne-Marie, responsable éditoriale de la réalisation du programme du concert. Les textes et les photos vont subir une première mise en forme afin de les mettre en conformité avec les normes éditoriales (qualité des photos, par ex.). Mais, jusqu'au dernier moment, et jusqu'à la délivrance du BAT (bon à tirer), à la mi-mars, il faudra jouer avec l'espace éditorial disponible, et adapter les textes en fonction des publicités des sponsors à disposer dans la plaquette.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La date est fixée au **JEUDI 16 JANVIER, 18h-19h30, AU MERCURE CENTRE.**

Secrétariat de séance :
 Jeanne-Marie Barbéris